Creation gite pépinière

Merci

Par mlise
Bonjour,
cette année je réalise un rêve , j'ai crée mon gîte et ma pépinière.
Me voici à devoir déclarer pour obtenir mon SIRET.
Je pensais déclarer la pépnière et mettre le gîte sur le même SIRET.
Un ami qui a déjà de l'experience en création d'activité, me conseille de créer deux numéro de créations différentes. (2 SIREN ?)
Qu'en pensez vous ?
Quel est le plus avantageux fiscalement ?